

Série E - Administration temporelle de la paroisse

- E 1 - Conseil de fabrique, conseil curial ou paroissial, communauté locale (vie matérielle), lettres et ordonnances
- E 2 - Comptabilité paroissiale :
 - quêtes, denier du culte, honoraires, rentes, budgets et comptes, pièces justificatives
 - registre des messes
 - livre-journal, livres du trésorier
 - registres à souches des mandats de paiement
 - baux et adjudications
 - registre des traitements
 - bulletins de paie
 - assurances
 - tarifs (chaises, pompes funèbres)
 - casuel
 - comptes des œuvres
- E 3 - Fondations, donations, legs, titres nouveaux (document notarié qui réaffirme la propriété)

Série F - Rapports avec l'autorité civile

- F 1 - Séparation
- F 2 - Cérémonies officielles, sonneries de cloches, processions ; Te Deum ; police du culte
- F 3 - Clergé et enseignement public sous le Concordat

Série Mi - Microfilms

Série W - Audio-visuel

- W 1 - Cinéma, films
- W 2 - Documents sonores
- W 3 - Diapositives
- W 4 - Microfiches
- W 5 - Documents numériques
- W 6 - Partitions, programmes de chants, recueils de chants (chants cotés, non cotés)
- W 7 - Affiches, prospectus

Série Y - Iconographie

- Y 1 - Tableaux, photographies, cartes postales :
 - personnes
 - lieux et monuments
 - événements et cérémonies
- Y 2 - Cartes et plans
- Y 3 - Images pieuses

Série Z - Documents historiques, sources imprimées

- Z 1 - Notes d'érudits
- Z 2 - Journaux de curés
- Z 3 - Papiers privés
- Z 4 - Pièces anciennes relatives à la paroisse
- Z 5 - Actualités, manifestations, chroniques, sujets variés
- Z 6 - Presse, journaux
- Z 7 - Semaine liturgique, Semaine religieuse, Eglise en Poitou, bulletins paroissiaux
 - Z 7-1 - Semaine liturgique, Semaine religieuse, Eglise en Poitou
 - Z 7-2 - Bulletins paroissiaux
- Z 8 - Usuels, monographies

Guide de classement

à l'usage des paroisses nouvelles, série P



Le dépôt des archives des paroisses nouvelles est classé par fonds de paroisse dans l'ordre alphabétique du code de l'INSEE. Pour classer chacun de ces fonds, la lettre P est seulement un préfixe suivi du chiffre 1 pour les paroisses du département de la Vienne, du chiffre 2 pour les paroisses du département des Deux-Sèvres, du chiffre 3 pour la paroisse Saint-Pierre de la Cathédrale, du chiffre 4 pour le chapitre de la Cathédrale, du chiffre 5 pour les autres paroisses de Poitiers. Chaque fonds paroissial garde son classement interne. Les cotes suivies du signe * signalent que les archives sont consultables dans les paroisses nouvelles.

P 1 QUEAUX Saint-Martin C 1-2 1	P 1 SILLARS Saint-Félix A 5 1	P 2 NIORT Notre-Dame B 1 2-2	P 3 POITIERS Saint-Pierre Cathédrale D 4 4
---	---	--	---

La classification Molette

● La classification Molette est un système de classement alpha numérique, développé par Charles Molette en 1980, visant à ordonner des documents à l'intérieur d'un fonds documentaire. Bien qu'ayant été adaptée aux réalités de l'Eglise de Poitiers la classification reflète l'organisation générale de l'Eglise de France.

- ▶ La classification répartit les archives en dix classes générales notées de A à Z
- ▶ Chaque classe est elle-même divisée en divisions
- ▶ Certaines divisions sont divisées en subdivisions
- ▶ Une cote comprend au moins une lettre et un chiffre (A 1 - Documents généraux)
- ▶ Bien que le système offre de nombreuses possibilités de classement, il est parfois nécessaire de compléter la lettre avec un groupe de chiffres (ex : A 1-1 - Mandements, lettres pastorales, ordo)
- ▶ Un espace sépare la lettre du chiffre, puis un trait sépare chaque groupe de chiffres

Limites du système

Tout classement constitue un compromis entre l'objectif de simplifier la tâche du classificateur et celui de simplifier la tâche du chercheur. Dans le cas de la classification Molette, c'est le premier de ces deux facteurs qui a été privilégié : il n'est pas possible de se documenter sur un sujet sans savoir très précisément à quelle série le rattacher. Or cela pose problème lorsqu'un document peut être classé dans deux séries. Comme il n'est pas possible de répondre avec précision à cette question, certaines séries seront complétées utilement par un paragraphe intitulé « Voir également » dans lequel seront mentionnées des sources documentaires et des références bibliographiques.

Cadre de classement

Série A - Relations avec la hiérarchie

- A1 - Documents généraux
 - A 1-1 - Mandements, lettres pastorales, ordo
 - A 1-2 - Ordonnances créant une paroisse ou modifiant son territoire (cartes)
 - A 1-3 - Création ou disparition de lieux de culte
 - A 1-4 - Chapelles domestiques
 - A 1-5 - Feuilles de nominations, documents à l'usage des prêtres
- A 2 - Documents spéciaux :
 - correspondances avec Rome
 - correspondances avec l'évêque
 - correspondances avec l'archidiacre
 - ordonnances paroissiales
- A 3 - Rapports avec l'archiprêtre, le doyenné, conférences ecclésiastiques
- A 4 - Rapports avec le séminaire, le petit séminaire
- A 5 - Synode
- A 6 - Enquêtes diocésaines, recherches diocésaines

Série B - Personnel

- B 1 - Clergé paroissial : prêtres, diacres
- B 2 - Aumôniers d'établissements scolaires, d'hôpitaux, de chapelles non paroissiales
- B 3 - Prêtres auxiliaires
- B 4 - Prêtres habitués
- B 5 - Prêtres de passage (séjour d'études, etc.)
- B 6 - Religieux et religieuses en service paroissial
- B 7 - Communautés, congrégations implantées sur la paroisse
- B 8 - Maîtres de chapelle, organistes, chantres
- B 9 - Sociétés de prêtres, associations de prêtres
- B 10 - Employés d'église
- B 11 - Catéchistes professionnels

Série C - Vie paroissiale et interparoissiale

- C 1 - Documents administratifs
 - C 1-1 - Administration des sacrements, préparation au baptême, catéchuménat, notifications de confirmation, dossier de mariage, permis d'inhumation
 - C 1-2 - Registres de catholicité
 - C 1-3 - Liber status animarum, fichier paroissial, livre paroissial
 - C 1-4 - Enquêtes paroissiales, pratiques religieuses

C 2 - Culte et liturgie

- C 2-1 - Sermons, homélies, déroulements célébrations, psautiers, prières universelles, annonces, assemblées dominicales en l'absence de prêtre
- C 2-2 - Catéchèse, catéchisme, retraite
- C 2-3 - Missions paroissiales
- C 2-4 - Allocutions, conférences
- C 2-5 - Liturgie de la messe, missel, lectionnaire, prières eucharistiques, livres liturgiques
- C 2-6 - Examen de conscience, réconciliation, indulgence
- C 2-7 - Chemin de Croix
- C 2-8 - Oraisons funèbres, sépultures
- C 2-9 - Fêtes paroissiales, fêtes patronales

C 3 - Ecoles libres, écoles publiques

C 4 - Œuvres de piété, confréries, pèlerinages, groupes charismatiques

C 5 - Œuvres d'assistance et de charité

C 6 - Mouvements d'apostolat laïc, bibliothèque paroissiale, JOC, JAC, Ligue catholique...

C 7 - Conseil pastoral, zone, territoire, secteur, communauté locale (réunions, comptes-rendus)

C 7-1 - Archiprêtre, zone, territoire, paroisse nouvelle

C 7-2 - Doyenné, secteur pastoral

C 7-3 - Conseil paroissial, communauté locale (délégué pastoral, foi, charité, prière)

C 8 - Œuvres missionnaires

C 9 - Œcuménisme

C 10 - Moyens de communication, presse

C 11 - Pastorale et migrants

C 12 - Voyages paroissiaux, théâtres, kermesses

C 13 - Aumônerie

C 14 - Dissidents

Série D - Biens de la paroisse

D 1 - Biens immobiliers :

- résidences de prêtres
- titres de propriété, baux, vente, aliénation
- dossiers de construction, de transformation et d'extension
- dossiers de sociétés ou associations
- litiges et procès
- bénédictions

D 2 - Biens mobiliers :

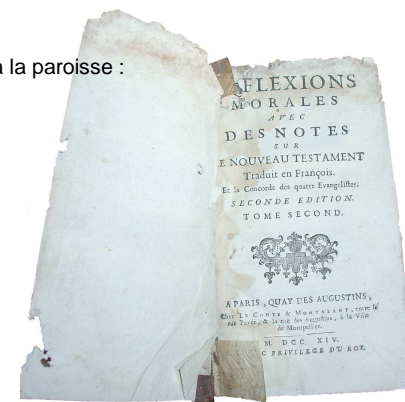
- mobilier des églises, presbytères, locaux paroissiaux (objets, statuaire, tableaux...)
- harmonium, orgue
- ornementation, vêtements liturgiques

D 3 - Entretien des édifices appartenant, ou affectés à la paroisse :

- travaux, aménagements (cahier des charges, devis, notes, procès-verbaux, factures, emprunts)
- aménagements liturgiques, cloches, calvaire, croix hosannière, monument aux morts
- pour tous travaux (dossiers des autorisations de la commune, des Monuments historiques, de la commission diocésaine d'art sacré)
- vols et destructions
- inspections de sécurité
- cimetière

D 4 - Biens fonciers :

- titres de propriété
- travaux, aménagements
- actes de vente, acomptes, locations



Réflexions morales avec des notes sur le Nouveau Testament, 1714, Moncouctant, Saint-Gervais et Saint-Protais, juillet 2008